

Eau-Secours-Briançonnais (ESB)* existe depuis 2007. C'est une association qui regroupe des usagers de l'Eau et de l'Assainissement des communes de la CCB (Communauté de communes du Briançonnais, soit 13 communes**).

Sa création a été une réaction à la mise en place « à la hussarde » par la CCB d'un contrat de DSP*** pour l'**assainissement** (c'est le traitement des eaux usées) avec la société privée Lyonnaise des Eaux, devenue ensuite Seerc et maintenant SUEZ. Ce délégataire s'occupe de tout, ou presque ... dans le cadre d'un contrat assez opaque et défavorable aux usagers. Contrat bien verrouillé, dont la durée est de ... 25 ans (jusqu'en 2031) !

Nous nous intéressons aussi à la **distribution de l'eau potable**, qui est en régie municipale, c'est-à-dire en gestion directe, pour toutes les communes de la CCB sauf deux qui sont en DSP (avec la SPL-ESHD****).

D'une manière générale toute question d'intérêt collectif touchant à la ressource en eau et à son utilisation concerne ESB : vaste domaine !

Sur le plan des principes, nous soutenons que l'**eau est une ressource vitale**, indispensable pour tout être humain, que c'est un **bien public fragile et patrimonial** (c'est-à-dire que nous transmettrons à nos enfants). Il en résulte que ce n'est pas une marchandise et qu'**elle ne doit pas être soumise à la « marchandisation »**. Nous sommes partisans d'une gestion de l'eau et de l'assainissement en régie, sous la responsabilité directe des Elus avec la participation active des usagers

Depuis plus de 16 ans, l'Association poursuit deux objectifs complémentaires :

1- **Obtenir des services de qualité** pour la fourniture d'eau potable et l'assainissement, à la hauteur du cadre naturel magnifique qui est le nôtre dans le Briançonnais. Ceci veut dire notamment qualité de l'eau et de l'épuration mais aussi entretien, renouvellement et utilisation rationnelle des réseaux.

2- Obtenir ces services **à des coûts proches des coûts réels**, qu'ils pèsent de manière équitable sur les différents usagers, et qu'ils incitent à une utilisation raisonnée des ressources.

Depuis des années, nous rencontrons des difficultés variables mais toujours réelles pour faire valoir notre point de vue citoyen auprès de la plupart des élus de la CCB et des communes. Ils préféreraient que personne ne se mêle de ces sujets ...

Pour l'assainissement, nous avons espéré un retour en gestion collective, avec la résiliation anticipée du contrat avec SUEZ, votée par la CCB en juin 2019 ... mais annulée en août 2020 par la mandature actuelle. Cette dernière adopte une attitude de rejet à notre égard.

Pour la fourniture d'eau potable, la gestion communale ou par contrat avec la SPL-ESHD nous convient en principe. Mais à la condition d'un suivi transparent de cette dernière avec les usagers. On en est loin.

L'Eau et l'Assainissement représentent des enjeux très importants, financiers bien sûr mais pas seulement ..., pour les usagers et pour la qualité naturelle du Briançonnais.

Si ce que vous venez de lire vous intéresse ou vous interpelle, **n'hésitez pas à nous contacter**.

(*) Plus d'informations sur : www.eausecoursbrianconnais.org

(**) Les 13 communes : La Grave, Villar d'Arène, Le Monêtier les Bains, La Salle les Alpes, Saint-Chaffrey, Briançon, Puy Saint-Pierre, Puy Saint-André, Villard Saint Pancrace, Val des Prés, Névache, Montgenèvre et Cervières.

(***) DSP : Délégation de Service Public.

(****) SPL-ESHD : Société publique locale « Eau-Services-Haute-Durance ». Société de droit privé dont les actionnaires sont 8 communes de la CCB, à commencer par Briançon.

